

# PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

### Lycée

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République ; vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 311-7 et D. 311-13.

Nom et Prénom de l'élève :	
Date de Naissance :	
Date de Naissance :	
Responsables légaux :	
Natura de la constanta de la c	
Adresse:	

Besoins spécifiques de l'élève (à remplir par le médecin)	
Points d'appui pour les apprentissages :	
Conséquences des troubles sur les apprentissages	
ignature et cachet du médecin :	

## Adaptations et aménagements à mettre en œuvre en fonction des besoins de l'élève

### **AU LYCÉE**

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D. 351-27 à D. 351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur.)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.					
Pour toutes les disciplines :	CAP 1	CAP 2	2 <sup>de</sup>	1 <sup>re</sup>	Tle
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL14)					
Limiter la copie (synthèse du cours photocopié)					
Mettre en place un tutorat (prise de notes, etc.)					
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple					
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques					
Utiliser l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)					
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc.)					
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines					
Utilisation de l'informatique :					
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette					
Permettre l'utilisation d'une clef USB					
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique					
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions					
Évaluations :	CAP 1	CAP 2	2 <sup>de</sup>	1 <sup>re</sup>	Tle
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits					
Accorder un temps majoré					
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable					
Privilégier les évaluations sur le mode oral					
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)					
Devoirs :	CAP 1	CAP 2	2 <sup>de</sup>	1 <sup>re</sup>	Tle
Donner moins d'exercices à faire tout en maintenant le niveau d'exigence					
Aider à la mise en place de méthode de travail (apprendre à s'organiser, accompagnement personnalisé)					
Français :	CAP 1	CAP 2	2 <sup>de</sup>	1 <sup>re</sup>	Tle
Proposer l'utilisation de supports numériques					
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio					
	1	1		_1	1
Mathématiques :		CAP 2	2 <sup>de</sup>	1 <sup>re</sup>	Tle
Utiliser la schématisation en situation problème					
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes, etc.)					

les quatre opérations)			-			$\perp$
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie						
Langues vivantes :	CAP	1 CAP	2 2	de	1 <sup>re</sup>	Т
Évaluer plutôt à l'oral	<b>07</b> ti	. 0711		-	-	-
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la						
compréhension						
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes						
Histoire / géographie :	CAF	1 CAP	2 2	de	1 <sup>re</sup>	
Utiliser les supports chronologiques						
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé (vérifier la compréhension des termes les plus élémentaires)						
Surligner les mots-clés ou nouveaux						
Agrandir les cartes, mettre des couleurs						
Autoriser la lecture de document avec un guide de lecture, un cache						
Evaragion artistique :	CAF	1 CAP	<u>2   2</u>	de	1 <sup>re</sup>	Т
Expression artistique : Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de	CAF	I CAF	_   _		+ '	+-
théâtre, musique)						
Proposer systématiquement des feuilles grand format						
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur						
Éducation physique et sportive :	CAF	1 CAP	2 2	de	1 <sup>re</sup>	T
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs						
rythmes, les performances attendues						
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)						
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et						
adversaires dans les sports collectifs						
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs						
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets						
	CAP1	CARO	2 <sup>de</sup>	,	1 <sup>re</sup>	TIA
Adaptations dans le cadre des champs professionnels :	CAP1	CAP2	2		1	Tle
Autres aménagements et adaptations :	CAD4	CARS	2 <sup>de</sup>	Π.	1 <sup>re</sup>	Tle
	CAP1	CAP2		+	1	116
		+				
				-		

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :

#### Bilan des aides apportées au lycée :

Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

Aménagements profitables à l'élève :